

## Lignes directrices du parti des vert'libéraux neuchâtelois

---

Adoptées en assemblée constitutive du 29 octobre 2012

---

### Constat :

Les vert'libéraux neuchâtelois constatent que la croissance non raisonnée épuise les ressources naturelles, crée des déséquilibres au sein de la société et réduit la qualité de la vie.

Que les budgets déséquilibrés des états et la recherche de profits à court terme sont un facteur d'instabilité économique. Ils constatent encore que l'environnement se dégrade malgré l'existence de solutions pour y remédier et que le potentiel des énergies renouvelables est sous-exploité.

A cette fin les vert'libéraux neuchâtelois considèrent prioritairement :

### Le respect de l'être humain :

Les conditions de vie de l'être humain sont intimement liées à la qualité de son environnement.

Libre et responsable de sa condition personnelle, il sera amené à participer au développement durable de la société.

### Le respect de l'environnement :

La civilisation humaine continuera à croître et à se développer. Elle doit ainsi constamment s'attacher à protéger les ressources naturelles que sont l'air, l'eau et le sol. Chaque génération a la responsabilité de transmettre à la génération suivante un environnement préservé et qualitativement meilleur que celui qu'il a reçu.

Pour les vert'libéraux neuchâtelois, ces axes politiques conduisent à faire les choix suivants:

- le principe d'une complémentarité et non d'une opposition entre l'économie et l'écologie ;
- des finances publiques qui n'endettent pas les générations à venir ;
- une imposition plus faible sur le travail et plus forte sur l'utilisation des ressources naturelles non renouvelables ;
- une politique sociale favorisant l'intégration en valorisant les initiatives positives en la matière ;
- une formation préparant les enfants à devenir responsables vis-à-vis d'eux-mêmes et des générations futures ;
- une politique de santé efficace, préventive et anticipant sur les risques sanitaires émergents ;
- une politique d'incitation positive pour toutes initiatives ayant pour objectif de préserver l'environnement et valoriser la culture ;
- prioriser l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en tant que solution prioritaire pour un avenir durable ;
- la promotion d'une mobilité modale réduisant l'empreinte écologique des transports ;
- la valorisation des produits agricoles de proximité et de qualité ainsi que le refus des OGM ;
- une croissance en qualité dans le respect des ressources naturelles et du territoire.

Pour les vert'libéraux neuchâtelois, l'Etat a pour mission la mise en place de conditions-cadres visant au bien-être et au développement de ses citoyens, dans lesquelles chacun assume la responsabilité de construire sa propre existence. Ces conditions-cadres doivent garantir les équilibres compatibles avec l'existence durable de la société humaine et de la vie sur notre planète.

Les pesées d'intérêts doivent être prises de manière à ce que le capital environnemental, économique ou social soit préservé au cours du temps et n'affecte pas négativement l'empreinte écologique locale et globale.

## **1. Environnement et transports**

Les changements climatiques, les ressources naturelles en diminution et la pollution générale croissante nous imposent de modifier notre consommation et d'adapter notre production d'énergie.

Les vert'libéraux neuchâtelois misent sur l'efficacité énergétique, les économies d'énergie, l'utilisation des énergies renouvelables ainsi qu'un approvisionnement énergétique qui respecte les ressources naturelles et réduit les risques écologiques.

Grâce à une utilisation raisonnée de l'énergie et des ressources naturelles, les installations nucléaires de production électrique arrivant en fin de vie ne seront plus nécessaires et n'auront pas besoin d'être renouvelées.

Les vert'libéraux neuchâtelois s'engagent entre autres :

- pour que la Suisse diminue ses émissions polluantes ;
- pour l'affectation des recettes de la taxe CO<sub>2</sub> à la rénovation énergétique et aux économies d'énergie et l'utilisation systématique des énergies renouvelable ;
- pour la mise en place par l'Etat de conditions cadres favorables pour aider au financement des assainissements énergétiques des bâtiments ;
- pour l'incitation positive de production d'énergie par les énergies renouvelables ;
- pour la réduction de la dépendance des énergies fossiles ;
- pour la facilitation des procédures concernant l'installation de systèmes de production d'énergie renouvelables ;
- pour une incitation aux économies d'énergie, pour les parcs énergétiques de cogénération et les réseaux d'approvisionnement énergétique intelligents.

En matière de mobilité, les vert'libéraux neuchâtelois soutiennent une complémentarité des transports publics et privés. Ils soutiennent la promotion d'une mobilité modale réduisant l'empreinte écologique des transports.

Les vert'libéraux neuchâtelois soutiennent une agriculture de proximité et de qualité sans OGM. Le soutien de l'agriculture dans son rôle d'approvisionnement primaire et de maintien du patrimoine doit être garanti.

## **2. Economie et Finances**

Quand un conflit d'intérêt survient entre la protection de l'environnement et l'économie, les vert'libéraux neuchâtelois se prononcent en fonction de l'intérêt général et dans un esprit de responsabilité collective.

Les PME sont le tissu d'une économie durable. Leur création doit être encouragée notamment par l'assurance d'un accès à de bonnes formations à tous les niveaux et l'allègement des procédures administratives. Les vert'libéraux neuchâtelois prônent un renouvellement du tissu économique permettant l'amélioration de la technologie et la réduction de la consommation des ressources épuisables au profit d'une utilisation des ressources renouvelables.

Les métiers des artisans, commerçants et producteurs doivent être soutenus et assurés à travers les générations, notamment par un encouragement à la formation duale.

Les vert'libéraux neuchâtelois sont favorables à un budget équilibré. L'Etat doit toujours tendre à limiter sa dette. Les emprunts sont maîtrisés et réalisés en vue d'investissements dans des projets jugés durables.

### **3. Social, intégration, formation, santé**

La vie en société est faite d'équilibre. Elle s'appuie sur des individus responsables, engagés et solidaires. Chacun est appelé à y contribuer dans la limite de ses forces.

La politique sociale vise à épauler les plus faibles : elle ne vise pas à établir une impossible égalité. Toutes les initiatives positives favorisant l'intégration doivent être soutenues.

La formation doit développer au maximum les potentialités des enfants en les préparant à devenir responsables vis-à-vis d'eux-mêmes et des générations futures. La formation continue assure le succès à long terme et nourrit l'innovation.

Le financement de notre système de santé doit être assuré dans la durée, car une politique de santé efficace et préventive est garante d'une vie autonome, à l'abri de toutes dépendances.

### **4. Croissance et démographie**

Les vert'libéraux neuchâtelois s'engagent pour une croissance qui n'affecte pas négativement l'empreinte écologique locale et globale.

Ils encouragent notre canton à accueillir des nouveaux habitants et des entreprises en mettant en œuvre les moyens fiscaux et structurels adéquats. Toutefois ils veulent mettre un frein au mitage du territoire (extension des zones urbanisées) et promouvoir la densification de l'habitat.

### **5. Culture, sport et loisirs**

La culture, le sport et les loisirs contribuent au maintien de la qualité de vie de l'être humain et à sa santé. Les vert'libéraux neuchâtelois souhaitent encourager le citoyen à prendre des initiatives et promouvoir l'engagement civique et social.